06.09.2023 – 17:30 Uhr

Don d'organes : une décision personnelle plus que jamais nécessaire

Bern (ots) -

La Journée nationale du don d'organes et de tissus aura lieu le samedi 9 septembre. Swisstransplant appelle chacun à consigner sa décision pour ou contre le don d'organes. Des conseillères et conseillers nationaux, de la droite à la gauche, demandent une introduction rapide du principe de consentement présumé au sens large.

En mai 2022, la population a clairement dit oui à un changement de système : Les personnes qui ne souhaitent pas donner leurs organes doivent désormais exercer leur veto. Selon l'Office fédéral de la santé publique, la mise en oeuvre de la loi révisée sur la transplantation aura lieu au plus tôt en 2025 et s'accompagnera de la création d'un registre " oui " / " non ". " De mon point de vue, cela prend beaucoup trop de temps ", déclare Manuela Weichelt, conseillère nationale des Verts (Zoug). Flavia Wasserfallen, conseillère nationale PS (Berne), et Franz Grüter, conseiller national UDC (Lucerne), soulignent également que la situation des plus de 1400 personnes en Suisse en attente d'un don d'organe pourrait être nettement améliorée avec l'introduction du consentement présumé au sens large.

Réfuter les fausses suppositions

Actuellement, de nombreux partisans du don d'organes pensent, à tort, qu'avec le référendum de l'année dernière, l'expression de la volonté n'est plus nécessaire. " Elle est et reste cependant centrale ", explique Franz Immer, directeur de Swisstransplant, " aujourd'hui, et même avec l'application du consentement présumé au sens large, le fait de connaître le souhait de la personne décédée est un grand soulagement ". Avec l'action " Be a Gamechanger ", Swisstransplant encourage à se poser la question suivante, " est-ce que je souhaite ou non faire don de mes organes ? ", à prendre sa décision et à en informer ses proches. Outre de nombreuses actions régionales, un jeu de cartes de jass gratuit incite à se sensibiliser sur la question. En attendant que le registre " oui " / " non " de la Confédération soit en vigueur, vous pouvez faire connaître votre volonté sur une carte de donneur, par le biais de directives anticipées ou dans le dossier électronique du patient. " Votre décision personnelle est la bonne décision ", souligne Jörg Mäder, conseiller national PVL (Zurich). Il fait remarquer que l'âge avancé et, depuis le 1er août 2023, les tumeurs malignes ne sont plus des critères d'exclusion.

Marche de Berne à Genève

Marc Jost, conseiller national centre-PEV (Berne), s'affiche comme un donneur d'organes solidaire. Il explique notamment que chacun, ou l'un de ses proches, pourrait peut-être un jour se réjouir de bénéficier d'un don d'organe. Patrick Terrapon, président et cofondateur d'une association pour les enfants et les familles transplantés du foie, est également favorable au don d'organes. Avec la " Mahana4Kids marche pour la vie ", il effectue une marche en six étapes, de Berne à Genève, accompagné de personnes transplantées. Le coup d'envoi sera donné à Berne le 7 septembre à 8 h 00 sur la Waisenhausplatz. Le groupe parcourra chaque jour près de 30 kilomètres à pied.

Exposés et photographies de la conférence de presse du 06.09.2023

Consigner sa décision : " oui " ou " non " au don d'organes

Contact:

Contact pour les questions des médias
- PD Dr. Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé FMH en chirurgie cardiaque, téléphone +41 58 123 80 00, media@swisstransplant.org
- Patrick Terrapon, président et cofondateur de Mahana4Kids, téléphone +41 79 608 75 02, info@mahana4kids.ch

Medieninhalte

Conférence de presse 6 septembre 2023 / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100006275 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006275/100910910 abgerufen werden.